

Tarifs des dépôts des professionnels applicables au 1er janvier 2022

(Tout dépôt même inférieur à 1m3 sera facturé)

Types de déchets	Déchets en provenance du périmètre communautaire	Installation communautaire pouvant accueillir les déchets
Tout venant Encombrant	45 € / m ³	Déchèteries
Déchets verts (branchages)	10 € / m ³	Déchèteries et aires de dépôts Des déchets verts
Déchets verts en mélange	13 € / m ³	Déchèteries et aires de dépôts Des déchets verts
Gravats	REFUSÉ	REFUSÉ
Bois	23 € / m ³	Déchèteries
Ferrailles triées	Gratuit	Déchèteries
- Déchets toxiques des entreprises - Déchets d'équipements électriques et électronique	REFUSÉ	REFUSÉ
Papiers/Cartons triés	Gratuit	Déchèteries
Mobilier	Se renseigner des conditions auprès du service	
Pneumatique sans jante : - véhicule ou cycle léger - camionnette/moto - Poids lourds	REFUSÉ	REFUSÉ

Déchets de chantier – Matériaux inertes et Revêtements routier	REFUSÉ	REFUSÉ
Matériaux de démolition en mélange (présence de bois, ferraille ou matériaux relevant de la Classe 2)	REFUSÉ	REFUSÉ

Délibération D21-260 du 13/12/2021

Affiché en déchèterie le 1^{er} janvier 2022